



Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque

AIMÉ Thierry	HARAN Gilles
BERARD Marc	HARGUINDEGUY Jérôme
BERTHET André	IRIART Jean-Pierre
BURRE-CASSOU Marie-Pierre	IRIBARNE Pascal
CASCINO Maud	ITHURBURUA Daniel
CIER Vianney	LACASSAGNE Alain
DE PAREDES Xavier	LAHORGUE Michel
DELOBEL Marie-Anne	LASCUBÉ Grégoire
DUHART Agnès	LASSERRE Jean-François
ELGART Xavier	MAILHARIN Jean-Claude
ESPILONDO Pierre	MAUROU Hervé
ETCHEBER Peio	MAZAIN Eric
ETCHEBERRY Jean-Jacques	MOUESCA Colette
ETCHEMENDY René	OÇAFRAIN Jean-Marc
EUSTACHE Dany	ROLLING Eric
GASTAMBIDE Arño	SAINT ESTEVEN Marc
GONZALEZ Francis	THICOIPÉ Xabi
GOYHETCHE Ramuntxo	

Excusés Agglomération Pays Basque

AROSTEGUY Maider
BETAT Sylvie
CARRERE Bruno
COURCELLES Gérard
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine
DARRIEUX-JUSON Olivier
DURRUTY Sylvie
GOYTY Xalbat
HIRIGOYEN Roland
LACARRA Anita
LARRALDE André
MAGIS Jean-Noël
PARGADE Isabelle

Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx

DUBERT Francis
DUGAU Isabelle

FICHOT Julien

Excusés Communauté de Communes du Seignanx

BELIN Eva
LESTANGUET Jean-Romain
PEYNOCHE Gilles

Suppléants présents mandatés par des titulaires

Titulaires excusés	Suppléants désignés
CARRERE Bruno	HIRIBARREN Mikel
GOYTY Xalbat	LACOSTE Xavier
LARRALDE André	DULIN Geneviève
PARGADE Isabelle	JAUREGUIBERRY Gérard
PEYNOCHE Gilles	MILAN Bruno

Procurations de titulaires excusés à des titulaires

Titulaires excusés	Titulaires désignés
BELIN Eva	DUGAU Isabelle
BETAT Sylvie	ETCHEBER Peio
COURCELLES Gérard	CASCINO Maud
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	CIER Vianney

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, BERÇAITS Christian, ECHEVERRIA Philippe, ELGOYEN-HARITCHET Valérie, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LABÈGUERIE Marc, LASSABE Gilles, SORHUET Vincent, VAQUERO Manuel.

Date d'envoi de la convocation : 24 janvier 2025
Délégués titulaires en exercice : 65 (1 siège vacant)
Membres titulaires et suppléants présents : 43
Membres votants (présents ou représentés) : 47

Président de séance : Marc BERARD, Président
Secrétaire de séance : ELGART Xavier

Le conseil syndical s'est réuni à Lahonce (Pôle territorial Nive Adour – Salle n°1) le 30 janvier 2025 à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.
Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 04/02/2025

OJ n°2 - Administration Générale : Compte rendu des décisions du Bureau syndical

Rapporteur : Marc BÉRARD, Président

Depuis le dernier Conseil syndical, plusieurs délibérations ont été émises par le Bureau :

NB : l'ensemble des avis sont disponibles sur le site du Syndicat : <https://www.scot-pbs.fr/actes-administratifs/>

Pour les élus syndicaux, la puissance publique doit jouer un rôle décisif dans l'impulsion et la mise en œuvre de projets ambitieux, en poussant systématiquement les qualités sociales, écologiques et climatiques des projets qu'elle accompagne.

Le Conseil Syndical :

➔ PREND ACTE du compte rendu des décisions du Bureau Syndical.

Le Président,
Marc BERARD

